

Accroître la remise de prêt d'études pour les médecins et le personnel infirmier dans les communautés rurales et éloignées

Note sur l'évaluation
du coût d'une
mesure législative



Publiée le 7 juin 2022

Augmenter de 50 % le montant maximal de remise des prêts d'études canadiens afin de le faire passer de 40 000 \$ à 60 000 \$ pour les médecins et de 20 000 \$ à 30 000 \$ pour le personnel infirmier travaillant dans des communautés rurales ou éloignées en pénurie. Cette politique prendra effet le 1^{er} avril 2023.

Coût sur 5 ans

Millions de \$	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total
Coût total	0	4	5	5	5	19

Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

Estimation et méthode de projection

Le DPB a utilisé les données administratives du Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFÉ) pour l'exercice 2020-2021 afin de calculer le montant moyen des prêts et des remises de prêt accordés au personnel infirmier et aux médecins admissibles et de déterminer l'utilisation de prêts additionnels. Il a appliqué une projection du taux de croissance au montant des remises de prêt en se basant sur le rapport actuariel actuel relatif au PCAFÉ.

Le modèle du DPB de l'aide financière aux étudiants a été utilisé pour évaluer les dépenses nettes du PCAFÉ selon les paramètres actuels de la politique et l'incidence de l'augmentation du montant maximal de remise de prêt pour le personnel infirmier et les médecins admissibles.

L'incidence sur le crédit d'impôt non remboursable pour intérêts sur les prêts aux étudiants a été évaluée en conséquence.

Sources de l'incertitude

Les principales sources d'incertitude se rapportent aux projections de dépenses pour l'aide aux étudiants, à la taille de la population admissible et au résultat d'un examen par le gouvernement fédéral de la définition de communauté rurale dans le cadre du programme. Aucun changement de comportement n'a été pris en compte.

Préparée par

Kaitlyn Vanderwees <Kaitlyn.Vanderwees@parl.gc.ca>

Sources des données

Variable

Dépenses du PCAFE et intérêts perçus

Données administratives du PCAFE

Crédit d'impôt pour intérêts sur les prêts aux étudiants

Remises de prêt, portefeuille de prêts directs, taux à long terme de remise de prêt pour invalidité grave et permanente ou décès

Source

Modèle de l'aide financière aux étudiants du DPB

Emploi et Développement social Canada

Ministère des Finances Canada

Rapport actuariel sur le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (au 31 juillet 2020)

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2022 • LEG-2223-007-S_f